



Conduite en etat divresse 1.6 g

Par **sblin95**, le **30/09/2013** à **17:43**

Bonjour

Je viens d'avoir un accrochage avec une voiture (rétro contre rétro) et la personne a dit que je me suis pas arrêté tout de suite et du coup il a appelé la police. J'avais 1,6 gramme d'alcool dans le sang. Je n'ai rien contesté et je voulais savoir la peine que j'encours.

Merci de me répondre.

Par **Tisuisse**, le **01/10/2013** à **07:56**

Bonjour,

Tout est indiqué sur le post-it en en-tête de ce forum : conduite sous alcool ou stupéfiant.

Bonne lecture.